

LA MISSION ACADÉMIQUE DE L'ENCADREMENT (MAE)

UN PARCOURS PLURIANNUEL ET INDIVIDUALISÉ

- Construire son projet d'évolution professionnelle
- Intégrer l'un et/ou l'autre des dispositifs en fonction de l'état d'avancement de son projet

POSITIONNEMENT (facultatif)

- Un entretien de positionnement avec deux cadres expérimentés
- Objectif : préciser ses besoins spécifiques d'accompagnement en lien avec son projet d'évolution professionnelle



FORMATION

- Programme individualisé en lien avec les enjeux du poste visé et des possibilités offertes par le Programme académique de formation (PRAF)
- Atelier d'identification et de valorisation de ses compétences
- Combinaison de modules collectifs et de parcours e-learning

ET/OU

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET CO-DÉVELOPPEMENT

- Accompagnement individualisé (bilan de parcours professionnel)
- Accompagnement par les cordées féminines de l'encadrement supérieur
- Groupes de co-développement pour partager les expériences et lever les freins

ET/OU

IMMERSION PROFESSIONNELLE

- Observer les pratiques professionnelles et conforter le choix du métier visé

- À l'automne : point d'étape et temps d'échange sur l'état d'avancement du projet professionnel
- Au printemps : restitution collective et séminaire de cohésion